

A stylized illustration of a tree with a thick, greyish-brown trunk and several branches. The leaves are in various colors: pink, yellow, light blue, and purple. A small, orange bird is perched on one of the branches. The entire scene is set against a white background with a black border.

ASSOCIATION 1+1

PROCES VERBAL

D'ASSEMBLEE GENERALE

21 septembre 2018

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT

Le 21 septembre 2018 à 19h30 heures,

Se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, dans le pré-fabriqu  de l' cole de Gardouch, situ  avenue Tolosane, les membres de **L'ASSOCIATION 1+1**.

Il a  t   tabli une feuille de pr sence, o  a  t  not e les membres pr sents, ainsi que les membres repr sent s. Celle-ci figure en annexe du pr sent proc s-verbal.

La s ance est ouverte.

Il est pass    l'examen des questions de l'ordre du jour :

- 1- Bilan moral de la saison 2017-2018
- 2- Bilan financier de la saison 2017-2018
- 3- Communication
- 4- Informations saison 2018-2019
- 5- Election du Conseil d'Administration et du Bureau

1- Bilan Moral

Mme Dominique OBATON ouvre la s ance et remercie les membres pr sents d'avoir bien voulu assister   l'assemblée g n rale annuelle de l'association. Elle  nonce l'ordre du jour et pr sente les membres du Conseil d'Administration actuel, ainsi que leur r le dans l'association.

1-1 Bilan des Activit s

Cette ann e l'Association 1+1 a propos  **17 activit s** sous diff rentes formes :

- ✓ **Activit s hebdomadaires** : Guitare, Batterie, Chant / Technique Vocale, Capoeira, Taï Chi Chuan, Couture, Arts Plastiques, Th atre, Groupe Vocal, Jeux de voix/Jeux de sons/Relaxa-sons et Yoga.
- ✓ **Stages** : Ecriture, Mosa que, Taï Chi Chuan, Origami, Couture, marionnettes, Jeux de voix/Jeux de sons/Relaxa-sons et Biodansart.
- ✓ **P riscolaire** : Jeux de voix/Jeux de sons/Relaxa-sons Th atre, Photo-collage-montage et Ecriture.

Trois nouvelles activit s cette ann e : Jeux de voix/Jeux de sons/Relaxa-sons, Biodansart et le retour du Yoga.

Une activit  n'a pas r ussi   trouver d'adh rents : Recup'Art.

1-2 Effectif par activit  ( l ves)

L'Association 1+1 comptabilise pour cette ann e **92 adh rents**, pour les cours hebdos, et **40 stagiaires** r partis sur les diff rentes activit s. Nous remarquons que le nombre de stagiaires a quasiment doubl .

Nous ne comptabilisons aucun abandon en cours d'ann e, sur l'ensemble des activit s. La modification apport e au r glement int rieur il y a 2 ans pour limiter les remboursements se montre une nouvelle fois, efficace.

La majorit  des adh rents habitent la commune de Gardouch. Les autres adh rents sont issus majoritairement des communes limitrophes (Nailloux, Villefranche de Lauragais, Vieilleville, Montesquieu Lauragais, Avignonet Lauragais, Villenouvelle, Lagarde, Salle sur l'Hers, Saint Michel de Lan s)

Le rayonnement de l'association sur le territoire local est donc assez important.

Répartition des élèves par activité (hebdomadaire) :

Activité	Nom de l'intervenant	Nombre d'élèves
Batterie	Marc TESCHER	15
Guitare	Fabian DESTOUCHES	13
Yoga	Nathalie CHARTON	13
Théâtre	Rajae IDRISSE	13
Arts Plastiques	Brigitte BOS	12
Groupe Vocal	Agnese MIGLIORE	9
Chant/Technique Vocale	Marius JOINT	5
Tai-Chi-Chuan	Françoise DELRIEU	5
Capoeira	Arnauld LECALVE	5
Couture	Hanna BRECHIGNAC	3
Jeux de voix / Jeux de sons/Relaxa-sons	Céline BOYER-GARAVEL	3

Nous constatons que la musique remporte toujours un franc succès ! Cette saison c'est donc encore la Batterie qui enregistre le plus grand nombre d'adhérents, suivi de très près par la Guitare, le Yoga et le théâtre.

Le nombre d'élèves reste à peu près stable pour toutes les activités, par rapport à l'an passé. L'activité Arts Plastiques a bien progressé, passant de 7 à 12 adhésions. Le Yoga effectue un très bon re-démarrage.

Au niveau des âges, **la tranche la plus représentative reste les 10-15 ans**. Concernant pour la proportion hommes/femmes, cette année celle-ci s'est inversée. Sur 92 adhérents, nous dénombrons 57 femmes et 35 hommes.

1-3 Activités Périscolaires

L'association 1+1 a été sollicitée par la mairie de Gardouch pour la cinquième année consécutive, afin de proposer une prestation pour des activités aux enfants de l'école, dans le cadre du Projet Educatif Territorial (PEDT).

✓ **Organisation :**

- 4 activités de l'Association ont été proposées aux enfants du primaire (Jeux de voix/Jeux de sons/Relaxa-sons, Théâtre, Photo-collage-montage et Ecriture) en plus des activités proposées par le personnel de mairie.
- Créneau horaire : 16h-17h, 2 soirs dans la semaine (40 mn effectif). Mardi et/ou vendredi
- Activités sur 20 semaines avec un même groupe d'enfants par activité pendant 5 semaines consécutives.
- Période : Entre les vacances de la Toussaint et début mai.

✓ **Principe :**

- Les enfants choisissent les activités qu'ils souhaitent
- La mairie, les parents d'élèves, les enseignantes et l'Association 1+1 répartissent les enfants dans les activités.

✓ **Financement :**

- La prestation des intervenants est entièrement prise en charge par la mairie.

✓ **Bilan :**

- Une centaine d'enfants concernés entre le CP et le CM2
- Certains enfants viennent bien que pas inscrits et sont pris s'il y a de la place (bonne volonté intervenant)
- Des retours positifs des parents, des enseignants et de la mairie
- Des retours positifs des intervenants avec quelques bémols pour certains enfants, discutés avec le corps enseignant + remonté auprès du bureau

Ce bilan demeure donc, cette année encore, très positif pour tous les acteurs de ce partenariat.

1-4 Manifestations 2017-2018

Cette année, l'association a organisé 2 manifestations :

La résidence Musicale (2^{ème} édition) le 27/05/2018 :

Le principe a été de donner une plage libre aux élèves pour jouer ensemble, en étant encadrés par leurs professeurs. Pour cette deuxième édition, 5 élèves ont participé (1 guitariste, 1 batteuse, 1 pianiste et 2 chanteuses), encadrés par Fabian et Marc.

Les élèves ont répété 2 morceaux durant environ 3 heures, et les ont joués au public en fin d'après-midi.

Les morceaux ont été enregistrés puis mixés. Ils ont été ensuite copiés sur une clé USB avec les photos de la journée, puis remis aux élèves.

La fête de l'Association (23/06/2018) :

Cette année, la fête a été organisée sur une seule journée. L'objectif a été de tout réaliser sur la même journée autour de la salle François Mitterrand (Expositions, ateliers et représentation théâtrale à l'intérieur et spectacle musical en extérieur, dans le jardin attenant.

Le lancement des expositions et ateliers a eu lieu à 16h, et la scène musicale a débuté à 17h30, pour une durée d'une heure environ, avec chants et lectures alternés.

Le Spectacle théâtral intitulé « The True History » a clôturé la journée.

Malgré la très belle météo, la fréquentation a été moyenne. Une petite buvette a été mise en place, tenue par des adhérents de l'association tout au long de l'après-midi.

1-5 Continuité du Contrat Moral

Le Contrat Moral, établi entre chaque intervenant et l'association, et lancé lors de la saison 2015-2016, est toujours le document de référence de l'association. Les intervenants doivent obligatoirement le signer pour pouvoir proposer leur activité au sein de l'association 1+1.

Le contrat moral est établi pour chaque intervenant, et à pour objectifs :

- De rappeler et faire connaître les valeurs générales de l'association (notées dans les fiches d'inscription pour les adhérents)
- Que tous les intervenants adhèrent aux valeurs, ce qui constitue un élément fédérateur de l'association.

- De structurer l'association (précision de qui fait quoi, cas du périscolaire, rôle et engagement de chacun)
- De préciser et clarifier la situation administrative de chaque intervenant, et trouver le statut qui lui va le mieux.
- De créer un document de référence où chacun se retrouve (l'association et l'intervenant)

Bilan : Il s'agit donc de la troisième année que ce contrat est mis en place. Il s'est bien amélioré grâce à la contribution de tout le comité d'administration. Mais il reste encore des difficultés à obtenir des informations auprès de certains intervenants.

1-6 RGPD : Règlement Européen de la Protection des Données

L'association 1+1 a pris un certain nombre de mesures afin d'appliquer les directives du RGPD, applicables depuis le 25 mai 2018 :

- **Le consentement « explicite » et « positif »** : Il est demandé dans la fiche d'inscription. Nous rajouterons à la rentrée prochaine une mention pour signifier que l'association est conforme au RGPD. De même, sur le site internet, la conformité au RGPD sera signifiée.
- **Le droit à l'effacement** : Il est déjà mis en pratique à l'association. Nous supprimons les coordonnées des adhérents, à leur demande.
- **Le droit à la portabilité des données personnelles** : A ce jour pas de demande de la part des adhérents mais cela est facilement applicable.
- **Les principes de « protection des données dès la conception » et de « sécurité par défaut »** : Il était déjà existant à l'association avant le RGPD : Nous ne diffusons pas les informations fournies par l'adhérent. Les mails génériques sont envoyés avec adresses cachées et la base de données est non diffusée à quiconque.
- **Les notifications en cas de fuite de données** : ce principe est non appliqué car pas nécessaire à ce jour.

2- Bilan Financier

2-1 Présentation et vote du bilan financier

Après lecture du bilan financier pour l'exercice 2017-2018, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2-2 Contrat de prestation pour la plate-forme de gestion

Un contrat de prestation a été signé entre l'association 1+1 et la société Passport Secrétariat (représentée par Marie SOREL) afin de soulager la gestion comptable et administrative de l'association.

Le contrat portait sur la mise à jour de la plate-forme, la gestion des adhérents (pointage des fiches d'inscription, suivi des cotisations), la gestion des règlements (dépôts de chèques, état de rapprochement, relances), la gestion de la rémunération des intervenants, l'élaboration des budgets pour les demandes de subventions ainsi que l'élaboration des comptes de résultat pour l'assemblée générale.

L'expérience a été une nouvelle fois concluante et a permis de gérer de manière efficace les tâches administratives. L'association souhaite renouveler le contrat avec Passport Secrétariat la saison prochaine.

2-3 Subventions

Après constitution de dossiers, l'association a bénéficié de deux soutiens financiers pour cette saison :

- ✓ La mairie de Gardouch (dotation de 500 €)
- ✓ Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne (dotation de 400€)

3- Communication

3-1 Contrat de prestation communication : Documents et site internet

Un contrat de prestation a été signé entre l'association 1+1 et Maud JEANDEL (auto-entrepreneur) pour réaliser les documents de communication de l'association : création d'affiches pour l'évènementiel et créations des 3 brochures de l'association : Cours hebdo, stages et périscolaire, ainsi que la mise à jour du site Internet.

Le site, référencé à l'adresse suivante : **www. asso1plus1.fr**, a été créé il y a 2 ans. Il a été remanié, afin de proposer une interface plus fonctionnelle pour l'internaute. Il est à présent plus rapidement modifiable, ce qui permet de faire des mises à jour régulières plus facilement, notamment pour la page d'actualités.

Les membres du bureau ont accès à une interface utilisateur permettant de réaliser des mises à jour simples, (textes, photos), sans avoir besoin de passer par le webmaster.

Chaque intervenant a également un accès à sa page personnelle, pour réaliser des modifications. Mais cet accès reste à améliorer.

Le site fonctionne très bien. La visibilité a été améliorée. On a enregistré une augmentation du taux des visites : 15 000 environ pour cette année.

3-2 News Letters

La newsletter a été automatisée via l'utilisation du logiciel « main sheep ». Elle est envoyée tous les mois et contient les informations des 2 mois à venir. Les retours sont positifs.

3-3 Partenariat

Nous poursuivons le partenariat avec l'office de tourisme du Lauragais et la maison du tourisme, qui relayent nos informations dans le Pays Lauragais.

4- Informations saison 2017-2018

✓ Le forum des associations a eu lieu le **samedi 01 septembre 2018**, à la salle polyvalente (gymnase), de 14h à 18h. Bonne fréquentation au stand de l'association. Beaucoup de personnes se sont inscrites et d'autres ont pris des renseignements. Le Quiz organisé à l'initiative de la mairie a été renouvelé. Il permet de faire mieux connaître les activités proposées, les joueurs devant répondre à des questions concernant les activités.

✓ Les cours débuteront le **01 octobre 2018** et se termineront fin juin 2018.

- ✓ Le montant de l'adhésion reste inchangé : Pour les activités annuelles : 10€ individuel et 15€ familial, pour les stages ponctuels : 1€. La part association mensuelle de 3€/adhérent reste inchangée. Soit 27€ pour l'année.
- ✓ 16 activités seront proposées sous forme de cours hebdomadaires et/ou en stages. Il n'y a pas de nouvelles activités, mais certains intervenants changent (capoeira et batterie).
- ✓ Une Réunion « Périsco » sera organisée prochainement. Objectif : proposer des activités périscolaires à la mairie pour les enfants du cycle 2 (CP-CE1) et du cycle 3 (CE2-CM2) de l'école de Gardouch. Ces activités auront lieu de novembre à mai. Deux thématiques ont été retenues pour cette année : la citoyenneté et le développement durable.
- ✓ Un partenariat avec la bibliothèque de Gardouch est envisagé, pour des lectures de contes.

5- Election du Conseil d'Administration et du Bureau

5-1 Election du Conseil d'Administration

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration composé de 12 membres maximum, dont au moins deux personnes qui ne sont pas des intervenants rémunérés, et qui sont le (la) Président(e) et le/la Trésorier(e).

5 personnes se présentent pour l'élection du nouveau Comité d'Administration :

Fabian DESTOUCHES
Céline BOYER-GARAVEL
Françoise DELRIEU
Dominique OBATON
Mylène LACRAMPETTE

Les membres du Conseil d'Administration exerceront leur fonction pour une durée de 1 an.
Les membres n'ont aucune observation ou suggestion à formuler.

Ces 5 personnes sont élues à l'unanimité, pour la saison 2018/2019.

5-2 Election du Bureau

Membres sortants : aucun
Nombre de postes à pourvoir : 2 obligatoires et 1 facultatif (secrétaire)
Membres candidats : Dominique OBATON et Mylène LACRAMPETTE

Sont élus à l'unanimité, pour la saison 2018/2019 :

Présidente : Dominique OBATON
Trésorière : Mylène LACRAMPETTE

Les membres dirigeants exerceront leur fonction pour une durée de 1 an.

Les membres n'ont aucune observation ou suggestion à formuler.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à **21 heures**.

La Présidente



La Trésorière

